

1 **Résolution principale**

2 **Les points incontournables d'une politique communale de gauche**

3 Basée sur le catalogue de mesures retenues dans le programme cadre pour les élections municipales, cette résolution
4 a pour objectif de soumettre au vote du Congrès les points forts d'une politique communale de gauche. Cette
5 résolution tente ainsi de résumer les principaux objectifs politiques visés par le programme cadre et de souligner les
6 enjeux et mesures auxquels une politique communale de gauche peut s'adresser en toute urgence dans une
7 perspective écosocialiste.

8 Le programme-cadre établit que les communes peuvent - et devraient - contribuer à tracer des voies transitoires vers
9 une autre logique de fonctionnement que celle d'une société capitaliste ! Aussi, s'agit-il de pousser les communes à
10 faire pleinement usage de leurs pouvoirs de planification et de réglementation pour protéger l'environnement et la
11 biodiversité ainsi que de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la pénurie de logements abordables.

12 Dans le cadre de cette résolution, l'accent est mis sur le développement d'une mobilité durable, la lutte contre la
13 pauvreté et le gaspillage énergétique et l'accès de toutes et tous à des logements abordables.

14 **Améliorations des transports publics et développement d'une mobilité douce !**

16 La crise climatique et la croissance du trafic individuel nous imposent deux mesures indispensables : à terme, la fin des
17 voitures au moteur à combustion et une transition massive vers les transports en commun publics. Tout.e habitant.e
18 d'une commune doit pouvoir se déplacer facilement sans voiture. En effet, le recours à la voiture individuelle doit être
19 découragé. De même, les communes doivent mettre en place les conditions nécessaires pour garantir l'accès aux
20 transports en commun, promouvoir la mobilité douce ainsi que pour protéger les piétons et les cyclistes. La protection
21 de l'environnement et surtout la réduction des émissions de CO2 doivent être les objectifs qui chaperonnent les
22 mesures d'urgence à mettre en place.

23 Pour cela il est primordial que les communes :

- 24
- 25 • étendent les réseaux et les services de transports en commun existants tout en veillant aux adaptations des
- 26 horaires train - bus - tram et à l'augmentation des fréquences de passage ;
- 27 • assurent la proximité d'accès, la ponctualité et la priorité aux transports en commun ;
- 28 • gèrent en main publique les transports en commun ce qui implique la remunicipalisation des lignes de bus
- 29 d'ores et déjà privatisées ;
- 30 • mettent en place des pistes cyclables sécurisées et construisent des voies rapides cyclables intercommunales;
- 31 • réduisent la vitesse de circulation à 30 km/h dans les centres-villes et les quartiers résidentiels;
- 32 • disposent d'un système de car-sharing unique et public avec des places de stationnement réservées à ces
- 33 voitures partagées dans les quartiers et villages.
- 34
- 35

36 **Pour la transition écologique communale et l'adaptation au changement climatique !**

37 Au-delà des mesures de prévention du changement climatique par les politiques de transport, de rénovation de
38 l'habitat, d'énergies renouvelables... il revient aux communes de prendre des mesures drastiques contre le
39 changement climatique réel dont les conséquences sont déjà très considérables (canicules, fortes pluies, pollution de
40 l'air), afin que la vie urbaine ne devienne pas de plus en plus insupportable. La densification constante de l'habitat ne
41 fait que souligner la nécessité de verdir, d'humidifier, d'aérer et de rendre plus lumineux les espaces urbains.

42 Il est donc essentiel que les communes précèdent à :

- 43 • aménager beaucoup plus d'espaces verts à l'intérieur des villes et de replanter de façon appropriée et
- 44 générale les arbres de rue;
- 45 • protéger ou dégager les sources et les étangs ainsi que les fontaines et les puits afin qu'ils créent des
- 46 courants d'air pour modérer les températures ;
- 47 • rendre progressivement les revêtements routiers et les murs extérieurs des bâtiments aussi clairs que
- 48 possible, afin qu'ils réfléchissent et n'emmagasinent pas la chaleur pour la nuit.

49

50 **Pour une politique énergétique écosocialiste dans les communes !**

51 Tout habitant.e doit avoir accès à l'eau courante, à l'électricité et au chauffage. L'énergie doit provenir d'une source
52 renouvelable et être tarifée selon des critères sociaux et écologiques. Les communes doivent engager tous les moyens
53 à leur disposition pour lutter contre le gaspillage et la surconsommation.

54 Elle doit également investir dans les technologies énergétiques alternatives qui permettraient de couvrir la
55 consommation d'énergie électrique d'une ville et de réduire l'influence des grandes centrales énergétiques.

56 Pour cela il est primordial que les communes :

- 57 • se lancent dans la production d'énergie renouvelable sous contrôle public et encouragent les initiatives
58 individuelles et coopératives décentralisées de production d'énergie renouvelable ;
- 59 • mettent en place des taxes échelonnées sur l'eau, l'électricité et le chauffage en fonction de la
60 consommation tout en introduisant la gratuité pour une quantité énergétique de base;
- 61 • mettent en place des aides ciblées pour les habitant.e.s qui ont du mal à payer leur factures d'énergie ;
- 62 • mènent une campagne publique d'assainissement énergétique des logements communaux et privés sur base
63 d'un concept de financement des travaux de rénovation/isolation comprenant des aides non remboursables
64 et des crédits remboursables en fonction du revenu disponible, tout en tenant compte des coûts
65 énergétiques économisés.

66

67

68 **Un logement abordable pour toutes et tous !**

69

70 La pénurie de logements au Luxembourg est dramatique, surtout au niveau des logements abordables dont le besoin
71 est urgent. Il ne suffit pas de gérer la pénurie existante, mais il s'agit de mettre en place une politique sociale active
72 qui mise sur des logements abordables pour tous. Les communes ont des possibilités concrètes d'aménagement
73 qu'elles devraient saisir pour soutenir activement la construction de logements et pour ne plus laisser personne dans
74 la rue.

75 Pour cela il est primordial que les communes :

- 76 • s'engagent à mettre à disposition au moins 10% de l'ensemble du parc de logements sous forme de
77 logements locatifs publics d'ici 2030 ;
- 78 • mettent en œuvre des projets pilotes « Housing First » sur le territoire de la municipalité afin de répondre
79 aux besoins des personnes socialement exclues ;
- 80 • créent à court terme des logements d'urgence communaux;
- 81 • mettent à profit les logements vacants en recensant et en soumettant les logements vacants depuis plus
82 d'un an sans justification à une taxe à la charge des propriétaires laquelle sera doublée chaque année.

83

84

85 **Nature et espaces verts**

86

87 La bétonisation, le scellage et la destruction de l'environnement continuent apparemment sans limites. Les constats
88 des dégâts dans le récent quartier d'Esch/Belval sont le meilleur exemple de ces méfaits, mais on pourrait aussi citer
89 les permissions pour les granges d'élevages de bovins pour 150 bêtes. Ou les luttes pour la préservation du Bobësch,
90 menace par un contournement à Sanem, etc.

91

- 92 • Il faut une politique de protection de la nature et des zones vertes communales, mais aussi dans les
93 agglomérations et villes elles-mêmes. À côté du développement des parcs et jardins publics, il faut de
94 véritables flots verts pour les humains et la biodiversité dans les quartiers résidentiels. Une reforestation et
95 renaturation sont nécessaires
- 96 • La canalisation des cours d'eau doit prendre fin et l'ouverture des ruisseaux et rivières doit devenir la règle.
97 Il faut limiter les centres commerciaux qui détruisent les espaces verts autour des villes et ce qui reste des
98 petits commerces dans les centre-ville et les villages.

99

100

101 **Jeunesse, sociale et solidaire**

102

103 Pour pouvoir affronter les multiples problèmes il faut déclencher une véritable dynamique de changements et
104 adopter de nouvelles approches. L'espace de la démocratie communale est limité mais on pourra montrer des voies et
105 faire les premiers pas dans la direction d'une alternative écologique et socialiste.

106

107

- Nous allons impulser des mouvements pour des « centres de jeunesse et de la culture autogérés », pour permettre à la jeunesse d'exprimer leur créativité, leur révolte et la volonté de changements.
- Il faut recommunaliser les services privatisés ou externalisés et créer là où il le faut, de nouveaux services communaux sous un régime public avec du personnel fonctionnarisé.
- On devrait organiser des jumelages solidaires avec des régions du monde et ses populations qui sont directement touchées par les changements climatiques et développer des coopérations.

108

109

110

111

112